

L'ENSA Paris-Val de Seine recrute un enseignant de séminaire « MOE dans le secteur du patrimoine »

Lettre d'engagement de 16 heures pour 2022-2023

Missions et activités principales

Contacts

Eric LAUBE
Enseignant
coordinateur de la
HMONP, eric.laube@
paris-valdeseine.archi.fr
06 84 65 95 62

Benjamin COLBOC
Enseignant
coordinateur de la
HMONP,
benjamin.colboc@
paris-valdeseine.archi.fr

Agathe BERCHTOLD
Responsable du
service de l'insertion
professionnelle
agathe.berchtold@paris-
valdeseine.fr
01 72 69 63 23

Doriane CORNILLE
Cheffe du service des
ressources humaines
doriane.cornille@
paris-valdeseine.archi.fr
01 72 69 63 27

La formation à l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat (ADE) à l'exercice la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP) est notamment structurée à l'ENSAPVS autour de trois séminaires obligatoires en groupes de 30 candidats et de travaux dirigés de 13-15 candidats pour le suivi de la mise en situation professionnelle, organisés autour d'un directeur d'études. L'objectif de la formation est de préparer les candidats au jury d'habilitation en leur permettant d'asseoir une posture personnelle vis-à-vis de leurs futures responsabilités sur des connaissances solides en matière juridique, de chantier et de gestion financière, notamment.

Les séminaires au choix viennent en complément pour permettre aux candidats d'approfondir des thèmes vus en séminaires obligatoires ou durant les cours, ou encore d'aborder un sujet particulier nouveau mais pertinent du point de vue de la formation professionnelle de l'architecte et donc de la formation HMONP.

Notre pays est à la fois caractérisé par l'existence d'un patrimoine architectural et urbain important, mais aussi par un ensemble de pratiques (politiques, législatives et réglementaires) prenant en compte ce patrimoine et ses abords.

L'ENSAPVS souhaite proposer dans le cadre de sa formation HMONP un séminaire au choix permettant aux architectes DE de mieux appréhender cette réalité avec deux objectifs. Il s'agit d'une part de préparer les architectes à leur confrontation avec les contraintes spécifiques liées à l'existant, mais aussi d'aider à l'orientation de ceux qui souhaiteraient travailler plus particulièrement dans ce domaine.

Intervenir en site constitué ou sur un édifice ancien est un enjeu de plus en plus d'actualité. Et cette formation doit apporter un apprentissage des méthodologies appliquées en amont au projet.

Ce séminaire explicitera donc l'évolution des politiques publiques de conservation, de financements liés au patrimoine, les attentes des différents acteurs (Etat, collectivités, propriétaires privés) vis-à-vis de l'architecte, mais aussi les lectures que l'on peut faire de la loi de 1977 dans ce contexte.

Pour répondre aux attentes de la formation, il est attendu une mise en perspective des responsabilités de l'HMONP et des conditions spécifiques d'exercice sur le bâti ancien.

Devra être abordée l'importance de l'analyse fine des bâtiments par la connaissance de son histoire, l'appropriation de l'état des lieux, l'importance du diagnostic de l'état sanitaire du bâtiment, autant que la question de l'authenticité, des programmes et des usages, des techniques de consolidations et de reprises en sous œuvre et enfin d'intervention contemporaine en site ancien.

Le séminaire est organisé autour d'enseignements théoriques et d'exercices permettant un contrôle de connaissances continu et final. Il a pour objectif :

- de conforter les choix et les orientations professionnels des candidats qui souhaitent s'orienter vers la maîtrise d'œuvre en patrimoine ;
- d'accompagner dans une réflexion critique sur les modalités d'exercice de la maîtrise d'œuvre ;
- de mettre en rapport les éléments théoriques et méthodologiques avec les pratiques rencontrées en milieu professionnel en terme de réhabilitation, reconversion, restauration et/ou d'insertion de projet contemporain en milieu constitué ;
- de favoriser l'acquisition de connaissances nécessaires à l'exercice et des responsabilités de l'architecte en situation de maître d'œuvre en patrimoine.

Il est organisé pour un groupe de 15 à 20 candidats en 4 séances successives de 4 heures le vendredi matin ou après-midi. Le séminaire est un lieu d'apprentissage et d'échange qui propose de mettre en pratique une pédagogie basée sur les retours d'expériences, commentés, analysés autour d'études de cas et débats.

Compétences attendues

Les candidat(e)s enseignant(e)s devront avoir une bonne connaissance de l'écosystème du bâti ancien et de son contexte, des acteurs impliqués (ACMH, Architecte du Patrimoine, Architectes des bâtiments de France, DRAC, Ecole de Chaillot...), des procédures (financements...), ou contraintes spécifiques (ERP, PMR...), et surtout de la pratique professionnelle actuelle dans ce domaine précis.

Contacts

Eric LAUBE
Enseignant
coordinateur de la
HMONP, eric.laube@paris-valdeseine.archi.fr
06 84 65 95 62

Benjamin COLBOC
Enseignant
coordinateur de la
HMONP,
benjamin.colboc@paris-valdeseine.archi.fr

Agathe BERCHTOLD
Responsable du
service de l'insertion
professionnelle
agathe.berchtold@paris-valdeseine.fr
01 72 69 63 23

Doriane CORNILLE
Cheffe du service des
ressources humaines
doriane.cornille@paris-valdeseine.archi.fr
01 72 69 63 27

Savoir-faire

Expérience et goût pour l'enseignement, capacité à théoriser les pratiques et faits observés dans le cadre de l'exercice professionnel ; capacité d'écoute et d'adaptation.

Environnement professionnel

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Val de Seine est un établissement public national d'enseignement supérieur et de recherche en architecture sous la double tutelle du ministère de la Culture et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

Communauté d'enseignement supérieur et de recherche en architecture d'environ 2300 personnes, le nombre de ses étudiants (2000) et de ses enseignants (250) lui permet de lui permet de présenter des conceptions de l'architecture et des approches pédagogiques diversifiées et de qualité. La diversité des sensibilités, des approches théoriques et des programmes de recherches constitue l'un des atouts forts de l'ENSA Paris-Val de Seine. L'équipe administrative se compose de soixante-dix (70) de personnes.

L'ENSA Paris-Val de Seine est située Paris Rive Gauche dans un campus universitaire parisien, sur un site proche à la fois de la Bibliothèque nationale de France et de la banlieue Est de Paris. Elle est associée par décret à l'Université de Paris-Cité. Elle est également en convention avec Alliance Sorbonne-Paris-Cité.

La formation HMONP est organisée autour de deux coordinateurs pédagogiques et d'une commission HMONP.

Planning

- 03/03/2023 : démarrage du séminaire
- Le séminaire se déroulera ensuite les vendredis 10/03, 17/03, 24/03

Pour postuler

Candidatures (lettre de motivation, CV) à adresser **jusqu'au 20 janvier 2023** à Monsieur le Directeur de l'ENSA Paris-Val de Seine et à envoyer par mail à agathe.berchtold@paris-valdeseine.archi.fr; eric.laube@paris-valdeseine.archi.fr; benjamin.colboc@paris-valdeseine.archi.fr

Copie à doriane.cornille@paris-valdeseine.archi.fr; nathalie.hebreard@paris-valdeseine.archi.fr; marion.merliaud@paris-valdeseine.archi.fr

Entretiens à partir de fin janvier 2023.

Conditions de recrutement

Lettre d'engagement de 16h à compter du 03 mars 2023 jusqu'au 24 mars 2023 (taux horaire brut de 40,91 €).